



Le lundi 29 juillet 2024 à 20h00  
Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence  
de Monsieur Denis LHOTELAIN, Maire

Date de la convocation : 22 juillet 2024

Était présent l'ensemble du conseil municipal à l'exception de :  
Madame Marie-France LHOTELAIN excusée et représentée par Monsieur Jérémy PINCHON,  
Monsieur Benoit DELORME excusé et représenté par Monsieur Éric PIERROT,  
Monsieur Fabian CHARLOT excusé et représenté par Monsieur Christian TREMLET.

Monsieur Fabrice CHRISTOPHE a été nommé secrétaire.

Point du Maire sur ce qui a été fait depuis la réunion du 03 juillet 2024 et ce qui devrait être prévu par la suite :

- 8 juillet : Enterrement à l'église de Caurel de Monsieur Christian ZMYSLONY qui a été pompier volontaire à la Commune.
- 10 juillet : J'ai téléphoné à la Gendarmerie de Witry-lès-Reims pour signaler l'ouverture de plusieurs regards par des personnes à la recherche de câbles.
- 12 juillet : Toujours pas de travaux aux écoles, après communication téléphonique avec Madame Imane EL HAMRAOUI, Directrice des services du Pôle Beine Bourgogne, on m'indique que suite à l'appel d'offres auprès des entreprises ayant des marchés avec le Grand Reims, le budget des travaux est doublé.
- 14 juillet : Cérémonie au monument aux morts, avec de nombreuses personnes, malgré les vacances et dix membres du Conseil Municipal.
  - o L'après-midi, concours de pétanque organisé par l'ACAC, avec animations, une réussite !
- 15 juillet : au matin, l'entreprise de peinture FAGNERE a débuté les travaux à la Mairie, suite à un dégât des eaux.
  - o L'après-midi, réunion de chantier au Château d'eau.
- 17 juillet : Rendez-vous avec Monsieur MOINGT du bureau d'études B3E, à la Mairie, pour l'assainissement collectif.
- 18 juillet : Passage, l'après-midi de 3 personnes du Jury Régional des villages fleuris, nous avons fait le tour des espaces verts avec Fabienne BARITUSSIO, Alain CHARLIER et moi. Nous attendons les résultats, mais on nous a fait la remarque que le village était propre.
- 22 juillet : Arrivée du tracteur tondeuse ISEKI.
- 23 juillet : Au matin, rendez-vous avec Monsieur MOINGT pour l'assainissement.
  - o L'après-midi, demande au cabinet de géomètres TERRA pour le bornage du triangle devant la future salle des fêtes, ainsi que les limites du champ voisin.
- 25 juillet : Au soir, rendez-vous avec des représentants des parents d'écoles pour les informer sur les travaux des écoles.

- 26 juillet : Au matin, réunion avec Monsieur LEMONNIER, des services techniques du Pôle Beine Bourgogne, pour l'assainissement collectif des écoles de Caurel.

Nous allons maintenant passer à l'ordre du jour,

### Développement de l'ordre du jour

**1- Le compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 03 juillet 2024 est approuvé à 10 +2 POUR et 1 + 1 CONTRE.**

**2- Délibération : rapport d'activités 2023 SPL AGENCIA**  
Rapport approuvé 10 + 2 POUR et 1 + 1 ABSTENTION

**3- Achat au 12 rue de Berru :**

Le notaire de la famille DELORME demande l'avis des domaines.  
Un RDV doit être pris pour une visite sur place.

**4- AGENCIA : salles des fêtes, choix d'architectes :**

Une vingtaine de bureaux d'études et d'architectes ont téléchargés le dossier.

Monsieur DAVENNE, nous demande de prendre une délibération pour nommer les personnes à la commission d'appel d'offres. (Denis LHOTELAIN, Fabrice CHRISTOPHE, Fabienne BARITUSSIO, Hervé GAUTIER, Marie-France LHOTELAIN, Nicolas OPYRCHAL, Jacki PINON).

La délibération est approuvée à l'unanimité.

La 1<sup>ère</sup> réunion aura lieu le mercredi 18 septembre 2024.

Un devis a été demandé à TERRA, géomètre pour le bornage du terrain afin de définir la partie boisée triangulaire et la limite du champ voisin.

Verger et espace boisé :

165 arbres seront plantés, devis fait par Végéta'lys.

L'entreprise JUVIGNY a été retenue pour la clôture.

Une demande de subvention a été envoyée pour la biodiversité auprès du Grand Reims.

**5- AGENCIA : cimetière, subvention et choix d'entreprise :**

Les entreprises retenues sont SOGECI et JUVIGNY.

Les travaux commenceront en septembre 2024.

Suite à une demande de subvention DETR, celle-ci nous a été accordée pour un montant de 56 028 €.

Une autre demande a été faite à la Région, la commission l'étudiera en septembre.

**6- AGENCIA : 5 rue Gayat, choix d'architecte :**

Visite de 4 architectes, 2 ont été retenus (VHS et BDS)

L'estimation des travaux par :

- VHS s'élève à 255 000 € HT avec 20 450 € de frais d'Honoraires.

- BDS s'élève à 180 000 € HT et 16 200 € de frais d'Honoraires.

-

**7- Assainissement : reprise des études de raccordements aux futurs réseaux collectifs.**

Un courrier et un mail ont été transmis à Mme FOURNIER Aurore du Grand Reims pour le rattachement de la rue de Coudriers et la rue Ruisseau la Blanche.

Monsieur MOINGT du bureau d'études B3E a pris contact avec les administrés afin de leur présenter le plan fait en 2016 ainsi qu'un questionnaire.

Il a actuellement reçu 70 retours, dont 26 dossiers à modifier, 26 dossiers qui ont été réalisés sur des habitations qui n'ont pas été étudiées en 2016 et sur les nouvelles constructions.

**8- Ecoles :**

Un nouvel appel d'offres a été fait suite à l'augmentation massive des prix des entreprises retenues pour le projet.

Le budget ne devra pas dépasser 200 000 €.

Les sanitaires seront refaits, changement des WC par le Grand Reims et peintures par la Commune.

**9- Village fleuri :**

Le jury des villages fleuris est venu le jeudi 18 juillet 2024 à 16h.

Une réponse est attendue en septembre 2024.

**10- Feux d'artifices :**

Madame Sybille BOIVIN qui a été l'artificier pendant des années à Lavannes et Caurel arrête son activité.

Monsieur Pascal GARNOTEL, Maire de Lavannes nous propose un administré de son village pour succéder à Madame BOIVIN.

Il sera prochainement en formation.

**11- Délibération portant organisation du temps de travail du Centre de Gestion :**

Mise en place des 1607 heures annuelles de travail.

**Autres sujets en complément de l'ordre du jour :**

**12- Vidéoprotection :**

Un mail a été envoyé à la Gendarmerie de Châlons.

**13- Feux récompense :**

Nous avons reçu une subvention de 3 071 € HT.

**14- Lotissement ruisseau la Blanche II :**

Le Permis d'Aménager va être déposé à la Mairie, il y aura 29 parcelles.

**15- Dictionnaires pour la rentrée en 6<sup>ème</sup>**

Un dictionnaire Larousse sera offert à chaque enfant allant en 6<sup>ème</sup> à la rentrée scolaire de septembre. Une invitation vous sera envoyée pour venir le chercher à la Mairie.

**16- Recensement de la population 2025 :**

Cette enquête se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025.

### 17- Prime aux agents :

Une augmentation de prime est accordée aux agents.

### 18- Questions diverses

- Arbres et buissons donnant sur rues non entretenus dans plusieurs propriétés (Fabian CHARLOT)  
Réponse : les agents feront le tour du village et un courrier sera envoyé aux personnes concernées.
- Manque de transparence concernant le coût de la salle des fêtes, non communiqué dans les comptes-rendus (Jérémy PINCHON)  
Réponse : nous n'avons pas encore le coût définitif, il sera précisé ultérieurement.
- Pas de lumière dans certaines rues : rue Gayat, rue des Lilas, rue des Coudriers (Fabienne BARITUSSIO)  
Réponse : le SIEM a déjà été prévenu, vendredi 26 juillet.

### Ce qui suivra :

- Le choix de l'architecte pour le 5 rue Gayat.
- La réunion de la Commission d'appel d'offres pour le concours d'architectes.
- Les travaux du cimetière.
- La clôture et les plantations pour le verger, la salle des fêtes et l'espace boisé.

### Prochain rendez-vous

- 3 août à 15h00 : Mariage de Christopher COPPIN et Céline PICART à la Mairie.
- **16 août au 1er septembre : Fermeture de la Mairie.**
- 9 septembre : Conseil d'Orientation eau-assainissement à Gueux.
- 10 septembre : Réunion du CLIC.
- 16 septembre : Conférence de Territoire du Pôle Beine Bourgogne à Witry-lès-Reims.
- 26 septembre : Conseil Communautaire du Grand Reims à l'Hôtel de Ville de Reims.

### La date du prochain conseil sera le lundi 23 septembre 2024 à 20h00

La séance est levée à 21h26

Pour ceux qui sont allés jusqu'au bout de la lecture de ce compte rendu, c'est le dernier. En effet, on m'a reproché que ce n'était plus compréhensible, surtout dans l'ordre du jour.

Donc le mieux pour moi, est de ne plus poursuivre ce travail.

Domage, le premier compte rendu distribué, date du 08 juin 2020, cela n'avait jamais été fait précédemment.

Vous retournerez donc au tableau d'affichage sur la place de la Mairie, sur le site internet et sur illiwap pour des informations.

Le Maire,

Denis LHOTELAIN.